

RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

IMMEUBLE CONCERNÉ

Adresse : 5-7 rue Paul Estival à TOULOUSE

Cadastre : (parcelles entières)
55533AD104

SYLVIE BEZIAT
14 RUE A. FOURTANIER
31071 TOULOUSE CEDEX 7

Identité du propriétaire (s'il est autre que le demandeur) :

RENSEIGNEMENTS D'URBANISME relatifs au PLU et au PLUi-H à la date du 26/08/2021 à 14:15:43

La présente réponse fait état des renseignements connus à ce jour par la Mairie et applicables à l'immeuble ci-dessus. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative, ni comme un Certificat d'Urbanisme.

▣ Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Toulouse Métropole approuvé par délibération du Conseil de la Métropole en date du 11 avril 2019,

Arrêté préfectoral du 11 juin 2001 contre les termites

Terrain non inclus dans des zones définies par décret en C.E., concernant les mines ou carrières ou exposées à la sismicité.

Justification de la constructibilité du terrain antérieure à 18 ans : pour connaître les dispositions du PLU applicables il y a 18 ans, en

application de l'article 317 B III du CGI annexe II pour l'application de l'exonération prévue à l'article 1529 du CGI, vous pouvez vous rendre sur le site suivant : <http://www.toulouse-metropole.fr/services-proximite/plan-local-d-urbanisme/toulouse>

Opération Amélioration Habitat : non

Déclaration d'Utilité Publique : non

Ravalement : Immeuble non éligible aux subventions

4D4_Règlement local de publicité intercommunal : Zone 6

Servitude PM1_PPRNS_Périmètre non exhaustif, reporté à titre informatif; Consulter le gestionnaire (liste SUP, pièce 4A1 du dossier)

4C_DPU simple

3C1_Zone UM4 (15-L-50-30)

3C4_SPL : Pourcentage_SPL_LLS = 35, Pourcentage_SPL_AS = 0, Seuil_SPL = 2000

3C2_Zones préférentielles d'accueil des commerces et activités de services : ATLANTA

3C1_Zone de recul minimale par rapport aux infrastructures routières

3C3_Secteur de stationnement 2

3C5_Arrêté de classement sonore des infrastructures de transports terrestres de la Haute-Garonne

RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

IMMEUBLE CONCERNÉ

Adresse : 5-7 rue Paul Estival à TOULOUSE

Cadastre : (parcelles entières)
55533AD244

SYLVIE BEZIAT
14 RUE A. FOURTANIER
31071 TOULOUSE CEDEX 7

Identité du propriétaire (s'il est autre que le demandeur) :

RENSEIGNEMENTS D'URBANISME relatifs au PLU et au PLUi-H à la date du 26/08/2021 à 14:16:45

La présente réponse fait état des renseignements connus à ce jour par la Mairie et applicables à l'immeuble ci-dessus. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative, ni comme un Certificat d'Urbanisme.
▀ Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Toulouse Métropole approuvé par délibération du Conseil de la Métropole en date du 11 avril 2019,

Arrêté préfectoral du 11 juin 2001 contre les termites

Terrain non inclus dans des zones définies par décret en C.E., concernant les mines ou carrières ou exposées à la sismicité.

Justification de la constructibilité du terrain antérieure à 18 ans : pour connaître les dispositions du PLU applicables il y a 18 ans, en

application de l'article 317 B III du CGI annexe II pour l'application de l'exonération prévue à l'article 1529 du CGI, vous pouvez vous rendre sur le site suivant : <http://www.toulouse-metropole.fr/services-proximite/plan-local-d-urbanisme/toulouse>

OPération Amélioration Habitat : non

Déclaration d'Utilité Publique : non

Ravalement : Immeuble non éligible aux subventions

3C1_Empacement réservé (ER) : 555-129

4D4_Règlement local de publicité intercommunal : Zone 6

Servitude PM1_PPRNS_Périmètre non exhaustif, reporté à titre informatif; Consulter le gestionnaire (liste SUP, pièce 4A1 du dossier)

4C_DPU simple

3C1_Zone UM4 (15-L-50-30)

3C4_SPL : Pourcentage_SPL_LLS = 35, Pourcentage_SPL_AS = 0, Seuil_SPL = 2000

3C2_Zones préférentielles d'accueil des commerces et activités de services : ATLANTA

3C3_Secteur de stationnement 2

3C5_Arrêté de classement sonore des infrastructures de transports terrestres de la Haute-Garonne

RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

IMMEUBLE CONCERNÉ

Adresse : 5-7 rue Paul Estival à TOULOUSE

Cadastre : (parcelles entières)
55533AD331

SYLVIE BEZIAT
14 RUE A. FOURTANIER
31071 TOULOUSE CEDEX 7

Identité du propriétaire (s'il est autre que le demandeur) :

RENSEIGNEMENTS D'URBANISME relatifs au PLU et au PLUi-H à la date du 26/08/2021 à 14:28:51

La présente réponse fait état des renseignements connus à ce jour par la Mairie et applicables à l'immeuble ci-dessus. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative, ni comme un Certificat d'Urbanisme.
« Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Toulouse Métropole approuvé par délibération du Conseil de la Métropole en date du 11 avril 2019,

Arrêté préfectoral du 11 juin 2001 contre les termites

Terrain non inclus dans des zones définies par décret en C.E., concernant les mines ou carrières ou exposées à la sismicité.

Justification de la constructibilité du terrain antérieure à 18 ans : pour connaître les dispositions du PLU applicables il y a 18 ans, en

application de l'article 317 B III du CGI annexe II pour l'application de l'exonération prévue à l'article 1529 du CGI, vous pouvez vous rendre sur le site suivant : <http://www.toulouse-metropole.fr/services-proximite/plan-local-d-urbanisme/toulouse>

Opération Amélioration Habitat : non

Déclaration d'Utilité Publique : non

Ravalement : Immeuble non éligible aux subventions

3C1_Emplacement réservé (ER) : 555-129

4D4_Règlement local de publicité intercommunal : Zone 6

Servitude PM1_PPRNS_Périmètre non exhaustif, reporté à titre informatif; Consulter le gestionnaire (liste SUP, pièce 4A1 du dossier)

4C_DPU simple

3C1_Zone UM4 (15-L-50-30)

3C4_SPL : Pourcentage_SPL_LLS = 35, Pourcentage_SPL_AS = 0, Seuil_SPL = 2000

3C2_Zones préférentielles d'accueil des commerces et activités de services : ATLANTA

3C1_Zone de recul minimale par rapport aux infrastructures routières

3C3_Secteur de stationnement 2

3C5_Arrêté de classement sonore des infrastructures de transports terrestres de la Haute-Garonne

IMMEUBLE CONCERNÉ

Adresse : 5-7 rue Paul Estival à TOULOUSE

Cadastre : (parcelles entières)
55533AD245

SYLVIE BEZIAT
14 RUE A. FOURTANIER
31071 TOULOUSE CEDEX 7

Identifié du propriétaire (s'il est autre que le demandeur) :

RENSEIGNEMENTS D'URBANISME relatifs au PLU et au PLUi-H à la date du 26/08/2021 à 14:17:54

La présente réponse fait état des renseignements connus à ce jour par la Mairie et applicables à l'immeuble ci-dessus. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative, ni comme un Certificat d'Urbanisme.
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Toulouse Métropole approuvé par délibération du Conseil de la Métropole en date du 11 avril 2019.

Arrêté préfectoral du 11 juin 2001 contre les termites

Terrain non inclus dans des zones définies par décret en C.E., concernant les mines ou carrières ou exposées à la sismicité.

Justification de la constructibilité du terrain antérieure à 18 ans : pour connaître les dispositions du PLU applicables il y a 18 ans, en

application de l'article 317 B III du CGI annexe II pour l'application de l'exonération prévue à l'article 1529 du CGI, vous pouvez vous rendre sur le site suivant : <http://www.toulouse-metropole.fr/services-proximite/plan-local-d-urbanisme/toulouse>

Opération Amélioration Habitat : non

Déclaration d'Utilité Publique : non

Ravalement : Immeuble non éligible aux subventions

3C1_Emplacement réservé (ER) : 555-129

4D4_Règlement local de publicité intercommunal : Zone 6

Servitude PM1_PPRNS_Périmètre non exhaustif, reporté à titre informatif; Consulter le gestionnaire (liste SUP, pièce 4A1 du dossier)

4C_DPU simple

3C1_Zone UM4 (15-L-50-30)

3C4_SPL : Pourcentage_SPL_LLS = 35, Pourcentage_SPL_AS = 0, Seuil_SPL = 2000

3C2_Zones préférentielles d'accueil des commerces et activités de services : ATLANTA

3C3_Secteur de stationnement 2

3C5_Arrêté de classement sonore des infrastructures de transports terrestres de la Haute-Garonne